

MYTH of MALHAM et NATIONAL CORSAIRE à ROSCOFF
Quelques précisions aux concurrents.

Grutages.

Deux créneaux de mise à l'eau.

- Samedi 30 Juillet de 14 à 18 h ... Priorité aux coureurs de la Myth en commençant par les bateaux équipés d'une élingue. On termine par les « sangles » et s'il reste du temps les bateaux qui ne courent pas la Myth.
- Lundi 1^{er} Août de 16 à 17 h pour tous les autres.

Il vous sera demandé une grande discipline afin de réduire le temps nécessaire pour chaque mise à l'eau.

Un créneau de sortie.

- Samedi 6 Août à partir de 8 h le matin.

En dehors de ces créneaux les opérations de mise à l'eau ou de sortie sont à la charge des propriétaires de Corsaires.

Trois solutions sur le site de Bloscon par la CCI Morlaix :

- La Cale de mise à l'eau qui sera gratuite et en accès libre après avoir retiré un badge d'accès au bureau du port.
- Le Chariot hydraulique (64 €uros / opération soit 128 €uros pour AR)
- ou le Travel Lift (110 €uros / opération soit 220 €uros pour AR)

Le lieu précis des grutages sera indiqué le matin du samedi 30/07 (Cf météo) ainsi que l'espace de stockage des remorques.

Stationnement des Campings Cars et/ou de votre voiture. A votre arrivée adressez vous au bureau du Port ou on vous indiquera le lieu de stationnement (à une centaine de mètres des sanitaires).

La licence Temporaire.

Nous avons été sollicité sur la possibilité de prendre des licences temporaires pour le National Corsaire. Nous vous signalons que les règlements fédéraux ne le permettent pas. Il n'est donc pas possible de naviguer sur le National Corsaire avec une licence temporaire (voir site FFV dont voici un extrait).

La licence Temporaire FFVoile.

« *Public visé : Les pratiquants occasionnels en compétition ou en loisir organisée de façon temporaire, (à l'exclusion des compétitions délivrant un titre international, national, régional ou départemental et des sélectives correspondantes exceptées pour les sélectives donnant accès aux championnats de France corporatifs).* »

Durée de validité : 1 journée calendaire ou 4 jours consécutifs. »

Si besoin, des licences seront délivrées par la Yacht Club de Roscoff. Le prix de cette licence est de 53,20 €uros, et nous attirons votre attention qu'il n'en sera pas délivré sans présentation d'un certificat médical.

Par contre le dispositif « licence temporaire 1 jour » est possible pour la MYTH of MALHAM. Elle est à 11,60 €uros.

Confirmation des inscriptions Samedi et Lundi (de 9 h à 13 h puis 14 h à 18 h). La présentation des licences tamponnée par un médecin ou accompagnée du certificat médical est obligatoire.